

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	31	39

**N° 211/2019**

**OBJET : Travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la déchèterie de Cintegabelle / Lot 1 : Terrassement - VRD - Génie Civil - Avenant n°2**

**L'an deux mille dix-neuf et le 3 décembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 novembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Pascal TATIBOUET, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : Nadine BARRE donne procuration à Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI à Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC à Joël CAZAJUS, Patrick CASTRO à Danielle TENSA, Jean CHENIN à Serge BAURENS, Monique DUPRAT à René AZEMA, Bernard TISSEIRE à Serge DEMANGE, Michel ZDAN à Jean-Louis REMY

**ABSENTS** : Messieurs Jean DELCASSE et Serge MARQUIER,

**ABSENTS EXCUSES** : Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Sabine PARACHE et Messieurs Joël MASSACRIER, René PACHER et Jean-Claude ROUANE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Danielle TENSA a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Vice-Président en charge de la CAO rappelle que les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la déchèterie de Cintegabelle sont en cours et que le groupement d'entreprises Auguste Pérusin SARL/CESSES TP est le titulaire du lot 1 - VRD-Génie civil. Il souligne que dans le cadre des travaux de génie civil et de VRD, certaines prestations ont été modifiées en cours de chantier après validation du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage. Le détail technique est précisé dans l'avenant. Les prestations supprimées engendrent une moins-value au marché de 12 827.40 € HT.

A contrario, certaines prestations ont dû être intégrées ou modifiées. Ces modifications/intégrations de prestations engendrent une plus-value au marché de 17 404.94 € HT. Le détail technique est précisé dans l'avenant.

De manière générale, ces modifications techniques ont un impact financier sur le montant du marché.

- Montant initial HT du marché : 697 628.28 € HT
- Montant de l'avenant 1 : 53 484.83 €
- Montant de l'avenant 2 : 4 577.83 €
- Nouveau montant HT du marché : 755 690.94 €

Evolution du marché : + 8.32 %

Monsieur le Vice-Président demande au conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant 2 au lot 1. Il précise que les membres de la CAO, lors de la séance du 26 novembre 2019, ont émis un avis favorable.

Vu l'avis favorable de la CAO, le conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 du lot 1 du marché de travaux ci-dessus mentionné.

Fait et délibéré à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président, Serge BAURENS